

Les coordinateurs/trices du personnel sont des gestionnaires autonomes, chargés de coordonner la gestion opérationnelle des salariés. En tant qu'assistant/e RH, ils ou elles sont à l'interface entre la direction des RH, l'encadrement intermédiaire et les salariés. Cette licence se déroule en apprentissage, en partenariat avec le CFA multiprofessionnel régional Cerfal, ainsi qu'en formation continue. L'objectif est de former des techniciens spécialisés dans la gestion administrative des ressources humaines (administration du personnel, formation, recrutement, outils de pilotage, paie, carrières, projets RH, ...).



## IUT PARIS DESCARTES

# Licence Professionnelle Gestion des ressources humaines Spécialité Coordinateur/trice du personnel

*Formation Initiale en Apprentissage - Formation Continue*

### COMPÉTENCES

- Assurer toute la gestion administrative des salariés.
- Assurer le contact avec les administrations (DIRECCTE, médecine du travail...) et les organismes sociaux (Sécurité sociale, retraites et mutuelles...) et établir l'ensemble des déclarations.
- Faire remonter les demandes individuelles des salariés et préparer l'ensemble des éléments concernant leur parcours professionnel (formation, carrières, mobilité, ...).
- Savoir établir le bilan social, les tableaux de bords RH et réaliser les statistiques et études (absentéisme, effectifs, rémunérations, pyramide d'âges, ...) nécessaires à la prise de décision par la DRH en utilisant les systèmes d'information de gestion des ressources humaines (SIRH).
- Répondre aux principales questions d'ordre social et juridique des managers et salariés en recherchant efficacement

les informations réglementaires.

- Connaître les modalités d'organisation des élections professionnelles et de consultations des instances représentatives du personnel. Savoir rédiger les procès verbaux de réunions.
- Savoir mettre en place et suivre le processus de recrutement.
- Savoir traiter et diffuser l'information à tout interlocuteur.
- Avoir de bonnes capacités relationnelles et d'adaptation.

### PUBLIC CONCERNÉ

La formation est ouverte aux étudiants titulaires d'un diplôme Bac+2 dont la spécialité est liée aux métiers de la gestion (L2 sciences économiques et gestion, AES, droit, DUT GEA, TC, BTS tertiaire) ainsi qu'aux étudiants en sciences sociales et psychologie, ...

### VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Les modalités sont celles déjà mises en place par les commissions de l'IUT et de l'université. Elles répondent aux dispositions VAE définies par le décret 2002-590 du 24 avril 2002.

### ORGANISATION DES ÉTUDES

La rentrée fin septembre permet la recherche des contrats d'apprentissage avant le début de la formation qui commence par trois semaines d'enseignement à temps complet.

Le rythme d'alternance est 1 à 2 semaines d'enseignement / 2 à 3 semaines en entreprise, en permettant au maximum la présence de l'apprenti en entreprise pour la période d'établissement de la paie.



UNIVERSITÉ  
PARIS DESCARTES  
IUT

# PROGRAMME Licence Professionnelle Gestion des ressources humaines

## U.E. 1 : APPROCHE SOCIO-ÉCONOMIQUE (6 ECTS)

M1 Modèle économique de l'entreprise  
M2 Sociologie des professions et des organisations  
M3 Analyse du marché du travail et politique de l'emploi

## U.E. 2 : DROIT DES RELATIONS SOCIALES (9 ECTS)

M4 Droit social  
M5 Représentation du personnel

## U.E. 3 : GESTION OPÉRATIONNELLE DU PERSONNEL (12 ECTS)

M6 Paie et protection sociale  
M7 Suivi du dossier personnel : temps de travail, formation, appréciation, carrières, avantages sociaux

## U.E. 4 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (9 ECTS)

M8 Approche globale de la fonction RH  
M9 Gestion des recrutements  
M10 Gestion de la formation  
M11 Analyse des conditions de travail  
M12 Pilotage social (gestion des effectifs, pilotage de la masse salariale...)

## U.E. 5 : COMMUNICATION (6 ECTS)

M13 Communication  
M14 Anglais appliqué aux RH  
M15 Informatique et statistiques

## U.E. 6 : PROJET TUTEURÉ (12 ECTS)

## U.E. 7 : MÉMOIRE (6 ECTS)

## ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Les étudiants bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

## ASSIDUITÉ ET CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Pour l'attribution du diplôme, la pratique du contrôle continu des connaissances implique la présence des étudiants/apprentis à tous les cours et en entreprise.

## DÉBOUCHÉS

- Coordinateur(trice) du Personnel.
- Assistant(e) Ressources Humaines.

- Assistant(e) gestion du personnel.
- Gestionnaire de paie / Collaborateur(trice) de paie.

## PROCÉDURES D'ADMISSION ET INSCRIPTION

En apprentissage, la procédure d'admission se déroule en 4 étapes :

- Première sélection sur dossier.
- Pour les candidats retenus, entretien avec l'IUT et le CFA entre avril et juin.
- Réunion d'information et aide à la recherche des contrats d'apprentissage dès juillet.
- Inscription administrative en septembre.

## FINANCEMENT ET COÛT

La licence peut être effectuée en formation initiale en apprentissage ou en formation continue. Apprentissage : Les étudiants

doivent s'acquitter des droits d'inscription annuels à l'Université (environ 180€). Ils doivent signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise. Les droits d'inscription sont remboursés par le CFA à l'étudiant à la signature du contrat d'apprentissage. Formation Continue : Le coût est de 5050€ environ. Le cycle peut être financé par l'employeur si la formation est incluse dans le plan de formation de l'entreprise, ou dans le cadre d'un CIF avec le financement d'un OPCA (FORMAHP, UNIFAF, ANFH, FONGECIF, ...). Il appartient au candidat d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes compétents. Par ailleurs, les étudiants doivent s'acquitter des droits d'inscription annuels à l'Université (compter environ 180€).



Dépôt des candidatures uniquement par Internet, à partir du 1er mars 2012. Le calendrier et les modalités de candidatures vous seront communiqués sur le site Internet de l'IUT.

Journée Portes Ouvertes : samedi 11 février 2012 de 10h à 17h. Plus d'informations sur le site Internet de l'IUT.

Pour plus d'informations, contacter le secrétariat de la LP : Tél. +33(1) 42 86 47 34 [secretariat-lp-rh@iut.parisdescartes.fr](mailto:secretariat-lp-rh@iut.parisdescartes.fr)

**IUT Paris Descartes**  
143, avenue de Versailles  
75016 Paris  
Tél. +33(1)42 86 47 00  
<http://www.iut.parisdescartes.fr>

- M** Exelmans, Mirabeau, Eglise d'Auteuil, Chardon Lagache
- BUS** 22, 72, PC1, 62
- RER** Ligne C, station Pont du Garigliano
- T** T3 station Pont du Garigliano

**CFA multiprofessionnel régional Cerfal**  
2, rue Lacaze  
75014 Paris  
[www.cerfal.com](http://www.cerfal.com)



**UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES**  
IUT